

# G I E S a i n t e - M a r g u e r i t e

Groupement d'Intérêt Economique régi par l'ordonnance du 23/09/1967

Siège Social – 71 Boulevard Robespierre – 83000 TOULON

RCS TOULON 450 694 013

## SNCF Réseau

Mission LNPCA – Gare de La Pauline

Les Docks – Atrium 10.4

10, place de la Joliette – BP 85404

13567 Marseille cedex 02

**Objet :** Concertation sur le projet de pôle multimodal de La Pauline.

Toulon, le jeudi 17 décembre 2020.

Messieurs,

Nous avons pris connaissance avec intérêt des études préalables à l'enquête d'utilité publique, relatives à l'aménagement de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur et plus particulièrement du projet de pôle d'échanges multimodal de La Pauline. Nous aimerions apporter, par ce courrier, notre contribution écrite à votre projet dont les enjeux de desserte pourraient être renforcés par le projet hospitalier que nous portons en parallèle.

Nous sommes gestionnaires des établissements hospitaliers Sainte Marguerite sur Hyères, ainsi que Saint Jean et Saint Roch sur Toulon. Nos établissements vieillissants et la dispersion géographique des sites, nous ont amenés, il y a plusieurs années, à réfléchir au regroupement de l'ensemble de nos activités hospitalières sur un seul et unique site qui permettrait d'améliorer l'offre de soins et de réduire nos impacts environnementaux en termes de déplacements logistiques, de déplacements des patients et personnels médicaux, ou en termes de consommations énergétiques. Le projet serait celui d'un hôpital privé regroupant environ 560 lits et places, attachés aussi bien à l'accueil et au traitement des patients en Ambulatoire, qu'à la prise en charge de patients atteints de pathologies lourdes.

Au cours de cette recherche, nous avons rencontré la commune de La Crau qui nous a fait part de la vente de terrains privés sur le site de Saint-Augustin. Ces terrains présentent, de part leur superficie et leur implantation, un intérêt majeur pour notre projet. Il se trouve que le site est situé à moins d'un kilomètre de la Gare de La Pauline. Du fait d'une surface de plancher supérieure à 40 000 m<sup>2</sup>, notre projet est également soumis à une étude d'impact et à une enquête publique environnementale.

Le projet de réaménagement de la gare SNCF de La Pauline et de création d'un pôle d'échanges multimodal agrégeant à la fois les vecteurs transports en commun, déplacements doux et modes actifs, présente un avantage précieux pour notre projet d'hôpital car il permet d'apporter des solutions de réduction sur les critères de circulation routière et de pollution. Il s'agit en effet d'enjeux forts à très forts vis-à-vis des problématiques environnementales, liés au fonctionnement des structures hospitalières toujours fortement tributaires de la circulation routière à la fois pour les accès des patients et du personnel médical, mais aussi pour la logistique et la maintenance. Votre projet sera soumis aux mêmes enjeux de part son aspect multimodal.

Ces deux projets pourraient avoir des besoins convergents concernant ces enjeux de circulation :

- La réalisation d'une sortie sur l'autoroute A570, dans le sens Toulon-Hyères, au niveau du quartier Saint-Augustin sur la commune de La Crau, permettrait aux patients et au personnel de rejoindre l'hôpital et aux usagers du train de rejoindre le pôle d'échanges multimodal de La Pauline. Cet aménagement permettrait d'éviter l'ajout d'une circulation routière sur les axes déjà chargés au niveau de la sortie d'autoroute numéro 6 « La Bastide Verte » et de la Route Départementale 67 en direction de La Garde dans la Zone d'Activités Economiques de l'AFUZI.
- La réalisation conjointe d'une bretelle d'accès à l'autoroute A570, au niveau du quartier Gavarry sur la commune de La Crau, permettrait aux patients et personnel de l'hôpital de repartir mais pourrait également profiter aux usagers du pôle d'échanges multimodal pour repartir sans surcharger les axes existants de la zone d'Activités Economiques de l'AFUZI et plus particulièrement la Route Départementale 67 en direction de Nice. Cet aménagement rejoindrait la bretelle d'accès n°6 de l'autoroute A570 « La Bastide Verte ».

A la lecture du dossier de concertation du projet « Gare de La Pauline », nous avons pris connaissance des 3 scénarios proposés pour l'aménagement de la gare SNCF. En suivant la logique d'une mutualisation et d'une optimisation des axes routiers autour des deux projets, suivant les propositions exposées ci-dessus, il apparaît que les scénarios 1 et 2, présentant une liaison traversante Ouest-Est, seraient renforcés et gagneraient en pertinence. Concernant les critères de circulation et de pollution, dont les contraintes vont être importantes (enjeux forts ou très forts) sur les deux projets, cette stratégie de raccordement à faible impact sur l'autoroute A570 semble indispensable et s'inscrit entièrement dans la méthodologie ERC (Eviter, Réduire, Compenser) dont la démonstration pourrait être faite pendant les phases d'enquêtes publiques des deux projets.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour évoquer cette proposition plus en détails, avec les différents partenaires de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, avec les communes de La Crau et de La Garde, avec le gestionnaire de l'autoroute A570 ainsi qu'avec les différents acteurs locaux.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Dr. Bruno THIRÉ  
Directeur des établissements Sainte Marguerite

